

P12 (N)

réf : ? (Alex).

**TITRE du Projet : RENFORCEMENT des capacités d'intervention de l'ONG Tsara Manasoa en milieu carcéral et dans la mise en œuvre de la réforme du système de justice juvénile**

I- Contexte du Projet :

Ce renforcement des capacités d'intervention du GTM rejoint et se situe comme une continuité des actions menées dans le Projet initial intitulé « Mise en place d'une structure intermédiaire pour la réinsertion sociale des détenus et ex détenus »

a)- Rappel :

Ce projet est initié pour répondre au programme du Ministère de la Justice à la mise en place d'une politique d'humanisation de la détention carcérale .

L'année 2005 a vu la concrétisation d'une Convention Tripartite du 17/02/2005, entre le Ministère de la Justice, l'Ambassade de Grande Bretagne et l'ONG Groupe Tsara Manasoa.

En effet, cette Convention Tripartite a pour objet de permettre à l'ONG Tsara Manasoa, en vertu de son statut d'accueillir et d'utiliser une cession de main d'œuvre pénale des détenus condamnés dans le cadre d'une réinsertion sociale dans son Centre d'accueil.

Au stade actuel, une école primaire est fonctionnelle depuis l'année 1999 pour accueillir les enfants issus des familles nécessiteuses et des familles des détenus et des ex détenus.

L'objet de la mission du Centre contribue largement à la politique d'humanisation de la détention carcérale ; une situation qui préoccupe l'administration dans la mesure où une insécurité permanente prévaut dans le Pays tant qu'on ne trouve pas une solution évolutive au niveau des Prisons à Madagascar.

Ce projet aussi vise à contribuer à la mise en place d'une justice réparatrice notamment sur la justice juvénile. En effet, le GTM intervient dans les Tribunaux de première instance pour assister les mineurs et enfants en conflit avec la loi ; réalise l'exploit des enquêtes sociales menées à la base des doléances d'autrui, projette d'opérationnaliser les mesures alternatives dans l'accomplissement des peines .

Des formations en droit de l'homme sont dispensées dans les communes en coopération avec GTM .

a)- Description de l'organisation :

L'association a été créée au départ l'année 1996 (cf. N° 1172/96 FAR/ANT/AT/ASS du 30/10/96), elle regroupe des Bergers, des agriculteurs, des éleveurs à Tsinjoarivo Imanga (170 Km de la Capitale).

Deux années plus tard, une première étape de transformation a marqué la vie de l'Association : en effet forte de ses activités, elle a transféré son siège et a ouvert ses activités dans la circonscription d'Antananarivo Atsimondrano dans la localité d'Itaosy pour devenir « l'Association Groupement Tsara Manasoa ou en abrégé GTM » (cf. N° 147/99.- FAR/ANT/AT/ASS. Du 10/02/99) pour continuer et concrétiser sa mission dévolue à une action oeuvrant dans le domaine du développement socio-économique et humanitaire, de défense de droit des enfants, des femmes, des détenus.

La deuxième transformation a été engendrée par la crise post-électorale 2002 qui a secoué le Pays et a emmené le GTM à prendre ses responsabilités dans la défense de droits de l'homme

et d'œuvres humanitaires. Devant l'appel du Ministère de la Justice pour concrétiser la politique de l'humanisation de la détention carcérale, le GTM a répondu favorablement .

La reconnaissance de l'Association GTM en Organisation Non Gouvernementale est reconnue par l'attestation de reconnaissance N° 138-2003/MINPOP/SG/DG/DGPDS/SONG du 02/02/03, dossier d'enregistrement N° 161, page 72 dans l'annuaire des ONG Juillet 2003.

Le GTM compte dix ans d'existence, cinq années de visite dans les Maisons centrales de Madagascar, deux années d'ouverture du Centre de réinsertion sociale des femmes détenues en fin de peine.

## II- OBJECTIF DU PROJET :

L'objectif du projet consiste à recentrer les activités de l'ONG GTM au Madagascar Action Plan (MAP) et avec celles de l'UNICEF dans son action stratégique conjointe 2008-2011, avec le Ministère de la Justice et le renforcement du rôle de la société civile et des ONGs.

Il consiste aussi à consolider les acquis du programme du GTM dans le cadre de la réinsertion sociale des détenus et ex détenus.

Renforcer le professionnalisme du métier de la défense de droit de l'homme et des enfants en général.

## III- EVOLUTION et JUSTIFICATION du Projet :

- Le projet est justifié par les signes extérieurs qui caractérisent la vie de la société, la focalisation des intérêts portés par l'opinion internationale sur l'objet du milieu carcéral et des réalités sur la population juvénile .

- Les efforts redoublés de l'Etat pour soulager la pauvreté et le renforcement de l'Etat de droit justifient le Programme du MAP, toutefois un contexte de pauvreté quasi-généralisé, c'est-à-dire que 74% des pauvres sont des ruraux, situe Madagascar parmi les Pays les moins avancés.

- Les différents ateliers d'appel pressant des Partenaires du Ministère de la Justice sont des signes avant coureur d'une réelle volonté de collaboration avec la société civile et les ONGs.

- Le soutien de l'Administration pénitentiaire pour procéder à un suivi et encadrement des détenus.

- La surpopulation carcérale généralisée tant au niveau des hommes, des femmes, des mineurs est un facteur omniprésent d'une insécurité permanente pour la société.

- Le taux accéléré de l'emploi des mineurs, de l'exode des filles de certaines régions pour l'emploi en ville comme filles de ménage caractérisent un contexte à charge connotative car le Pays connaît des crises de chômage, crises de confiance, crises d'efficience , des crises de performances.

## IV- RESULTATS ATTENDUS

D'emblée, en terme de résultats, l'Organisation travaille déjà sur tous les fronts en terme de défense de droit de l'homme, des femmes et des enfants.

Dans le contexte de ce projet, il s'agit de voir les attentes des suites logiques de l'évolution du programme qui doit être soutenu matériellement et financièrement, de l'application de la Loi, de la protection de l'Etat qui est en assume le rôle en premier.

Nous préconisons les finalités suivantes en terme d'activités à réaliser:

A)- à court terme

- augmenter et renouveler les matériels pédagogiques pour les enfants des détenues et des ex détenus ainsi que les enfants issus des familles nécessiteuses en classe.
- assurer l'appui alimentaire des femmes journallement
- augmenter et renouveler les matériels de cuisine et de ménage des femmes(matelas, draps de lit, lits individuels, placards de vêtements, ...)
- renforcer leur droit à l'information par l'acquisition des matériels audio-visuels (radio, télévision, matériels informatiques,...)
- renforcer l'orientation professionnelle des ex détenus
- acquisition des matières premières pour la formation au Centre .

B)- à long terme :

- mise en place d'une structure d'accueil des enfants mineurs dans le cadre des mesures d'assistance éducative préconisées par la Loi sur la protection des Enfants en danger.
- Réalisation d'une Convention ou d'un protocole d'accord avec le Ministère de la Justice, l'Unicef et l'ONG GTM, permettant à cette dernière d'accueillir les Enfants mineurs en conflit avec la Loi dans le cadre de leur réinsertion sociale ou de prestation d'assistance matérielle, morale, éducation à l'enfant, selon la loi en vigueur.
- Réajustement du budget de fonctionnement de l'ONG GTM, face à ce programme par l'acquisition de subvention par tiers, ou l'Etat ou des Instances Internationales convaincues .
- réhabilitation et extension des ateliers de production et de travail du Centre de Réinsertion sociale.

## V- DESCRIPTION DETAILLEE DES ACTIVITES EN COURS

A) Actions menées au niveau des Femmes détenues au Centre :

Activités internes :

- études bibliques, instruction civique, formation en notions de droit de l'homme
- coupe, couture, broderie, cuisine, pâtisserie,
- travaux de secrétariat,
- rôles d'enseignantes, leader de groupe
- alphabétisation

Activités externes :

- shopping
- culte dans les Eglises
- enquêtes sociales
- pointage à la Maison Centrale d'Antanimora
- visite des foyers et réorganisation familiale hebdomadaire

B) Action menées au niveau des Enfants issus des familles nécessiteuses, des familles des détenus :

- Scolarisation, niveau primaire.
- colonie de vacances
- activités socioculturelles et sportives
- apport nutritionnel en calories ( une fois par semaine)
- activités culturelles (étude biblique...)

C) Actions menées au niveau des Tribunaux de Première Instance

- assistance des personnes inculpées selon l'Article 53 nouveau de la Loi n° 97-036 du 16/10/1997
- constitution en Civilement Responsable pour les Mineurs inculpés
- production des enquêtes sociales pour aider le Tribunal à titre d'informations sur la base des doléances d'autrui

#### VI- DESCRIPTION DES ACTIVITES ENVISAGEES

- accueil des enfants en conflit avec la Loi à l'école GTM pour leur éducation .
- prise en charge partiel de leur nourriture par le biais du cantina scolaire.
- prise en charge d'un goûter des enfants qui suivent le programme hebdomadaire au Centre .

#### VII- POPULATION CIBLE ET NOMBRE DE BENEFICIAIRES

Les détenus qui sont dans la purge de leur peines : selon la Convention Tripartite du 17/02/2005, le quota autorisé par le Ministère ne doit pas dépasser 20 femmes sorties régulièrement sur la base des demandes des intéressées, étudiées au niveau d'une commission spéciale pour ce faire, et demandant la capacité d'accueil du GTM .

A ce jour plus de soixante dix femmes sont déjà accueillies au Centre.

L'école Primaire accueille chaque année 100 élèves repartis selon leurs catégories sociales, c'est-à-dire : des cas sociaux (orphelins de père ou de mère), des enfants des détenus, des enfants issus des familles à revenu normale , des enfants des ex détenus.

Nos activités s'étendent aussi dans l'accueil des personnes laissées pour compte dans le cadre du programme Safety net avec le Catholic Relief Services qui sont au nombre de 65 personnes bénéficiant d' une aide alimentaire d'huile alimentaire et de farine de maïs mensuellement.

Chaque samedi de la semaine, un groupe d'enfant au nombre de 65 enfants est encadré dans le cadre du programme avec l'Association Grain de blé de Madagascar. Ils reçoivent des collations à chaque fin de séance.

Enfin plus de 200 personnes viennent régulièrement tout le mois pour recevoir des formations élémentaires de droit de l'homme et d'évangélisation, quelques appuis matériels spontanés et nutritionnel suivant la collaboration avec tiers.

## VIII- PROGRAMME ET PLAN D' ACTIONS PRECIS

En collaboration avec les Fokontany : les enfants qui ne peuvent être reçus en classe sont recensés pour être accueillis au Centre .

Dans un deuxième volet, les enfants recommandés par la justice pour leur placement sont aussi pris en charge. Ils bénéficient du programme officiel de l'enseignement pour les primaires, des cours spécialisés seront dispensés pour les autres. Pour ce faire, l'ONG sollicite l'appui et l'aide des Partenaires Nationaux et Internationaux.

Les femmes recevront des aides alimentaires plus substantielles, grâce au programme d'autosuffisance alimentaire et la réalisation d'un contrat quinquennal ou biennal avec l'UNICEF

Le dit programme d'autosuffisance repose sur la recherche d'un débouché des produits, fruits du travail des femmes sur le plan national (espace Tsara Manasoa) ou international (commerce équitable, Magasin du Monde)

Au terme de l'application de la Loi, Tsara Manasoa s'engage à honorer les mesures d'assistance éducative à son niveau.

Une convention de partenariat sera établie entre le Ministère de la Justice, l'UNICEF, l'ONG Groupement Tsara Manasoa, pour la concrétisation du projet à long terme.

## IX- BUDGET DU PROJET ( à court terme)

| <b>Intitulés / Projet</b>                | <b>Autofinancement</b> | <b>Demande de financement</b>    | <b>Observations</b>  | <b>Total</b> |
|--|------------------------|----------------------------------|--|--------------|
| Matériel de cuisine                      |                        | 200.000                          | Cantine scolaire   | 200.000      |
| Table banc                               |                        | 20 x 60.000 =<br>1.200.000       | L'effectif des enfants a augmenté  | 1.200.000    |
| Télévision en couleur                    |                        | 500.000                          | Droit à l'information des détenues   | 500.000      |
| Subvention des enseignant(e)s            | 30.000 x 3 x 8         | 30.000 x 3 x 8 =<br>1.440.000    | 50% des élèves ne peuvent pas payer les frais de scolarisation (subvention d'une année scolaire) | 1.440.000    |
| Indemnisation de la Directrice du Centre |                        | 100.000 x 05 =<br>500.000        | .Amortissement des déplacements et diverses prestations, jusqu'à la fin de l'Année 2007          | 500.000      |
| Collation des enfants                    |                        | 65 x 1000 x 4 x<br>5 = 1.300.000 | Apport calorifique des enfants les plus défavorisés (décembre 2007)                              | 1.300.000    |

|  |  |                          |  |         |
|--|--|--------------------------|--|---------|
| Frais d'installation Site Internet GTM |  | 750.000                  | Accession au norme internationale des ONGs | 750.000 |
| Matelas                                |  | 50.000 x 10 =<br>500.000 |  | 500.000 |
| Lit individuel                         |  | 35.000 x 15 =<br>525.000 |  | 525.000 |

**TOTAL : 8.715.000**

X- BUDGET PREVISIONNEL 2007

A) sources de revenus (en ariary)

| N° | Rubriques                       | Quantité    | PU         | Montant    | TOTAL      | Observations   |
|----|---------------------------------|-------------|------------|------------|------------|--|
| 01 | Cotisation                      | 50          | 5000       | 250.000    | 250.000    |  |
| 02 | Ecolage                         | 50          | 10000      | 500.000    | 500.000    | Familles pouvant payer   |
| 03 | Artisanat                       |             | 240.000    | 240.000    | 240.000    |  |
| 04 | Apport CA                       | 06          | 200.000    | 1.200.000  | 1.200.000  |  |
| 05 | Dons                            |             | 6.000.000  | 6.000.000  | 6.000.000  |  |
| 06 | Produits laitiers               | 3.600litres | 700        | 2.520.000  | 2.520.000  | Activités pastorales à Ambatolampy dont 50° reviennent au fonctionnement du Centre |
| 07 | Dîmes                           |             | 2.000.000  |            | 2.000.000  |  |
| 08 | Objet de demande de partenariat |             | 27.250.000 | 27.250.000 | 27.250.000 | Tractation engagée   |

**TOTAL :39.960.000 ariary**

B) dépenses (en ariary)



| N° | Rubriques   | quantité         | PU      | montant    | TOTAL      | observations                     |
|----|---|------------------|---------|------------|------------|----------------------------------|
| 01 | Alimentation femmes   | 20 x 20j x12mois | 6000    | 28.800.000 | 28.800.000 | Non compris jours de congé hebdo |
| 02 | Charges fixes(électricité et eau)   | 12 mois          | 70.000  | 840.000    | 840.000    |                                  |
| 03 | Salaires enseignants  | 05 x 12 mois     | 60.000  | 3.600.000  | 3.600.000  |                                  |
| 04 | Indemnités Directrice du Centre   | 12 mois          | 100.000 | 1.200.000  | 1.200.000  |                                  |
| 05 | Autres frais (cotisations, assurances, connexion, honoraires comptable, dépliants, photocopies, divers) | 12               | 200.000 | 2.400.000  | 2.400.000  |                                  |
| 06 | Goûter enfants  | 65 x (12 x 4)    | 1.000   | 3.120.000  | 3.120.000  |                                  |

TOTAL : 39.960.000

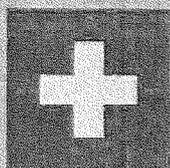
# Donnons l'espoir aux Femmes victimes et à leur Progeniture



MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE



AMBASSADE  
BRITANNIQUE



AMBASSADE DE  
SUISSE



AMBASSADE DE LA  
REPUBLIQUE FEDERALE  
D'ALLEMAGNE



Association GRAIN de BLE  
de MADAGASCAR



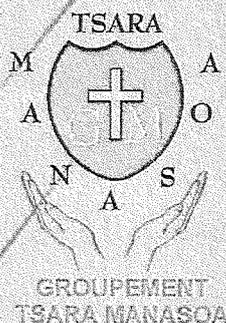
*Sous le haut patronage de Madame le Garde des Sceaux,*

*Ministre de la justice*

*Le Parrainage de la CNDFDH (Confédération Nationale  
des Plates Formes en Droits Humains)*

*10<sup>è</sup> anniversaire de l'ONG GROUPEMENT TSARA MANASOA (GTM)*

*Le Président de l'ONG TSARA MANASOA*



## PROGRAMME

15/09/07: Démarrage de la Coupe du 10<sup>ème</sup> anniversaire du GTM (Foot-ball)

25/09/07: Exposition - Vente

au 28/09/07 : - Porte ouverte au Siège GTM (Stands, manèges,...)

29/09/07: Action sociale, Aménagement de la route communale d'Ambavahadiokana, Tsarahonenana

29/09/07: Finale Coupe du 10<sup>è</sup> anniversaire dotée de Trophées (Mouton et Coupe)

30/09/07: Culte œcuménique au siège

02/10/07: Inauguration du Centre de réinsertion sociale, avec remise des médailles

- Distribution de vivres pour les familles en difficultés au GTM

- Cocktail

04/10/07: Remise des documents de Travail pour l'Administration Pénitentiaire sur

le Droit de l'Homme dans les Prisons, le Ministère de la Justice et

l'Ambassade de Suisse